

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2023**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	17	17 + 4

<b>Date de convocation</b> 2 novembre 2023
---

<b>Date d'affichage</b> 2 novembre 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

**Présents** : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.

**Représentés** : Marcel CRISTEL représenté par Marie-Laure HRVOJ, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER, Yohan MULLER représenté par Bruno LÉOTIER.

**Absent excusé** : Vincent BLANCHOT.

Urbain VELUT a été nommé secrétaire de séance.  
Stéphanie KUSTERMAN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

**Objet : Animation lyotaines : tarifs pour les membres du personnel et les personnels retraités de la collectivité.**

N° de délibération : 20231167

Mme Stoltz expose :

Par arrêté du maire, après avis du conseil municipal, les tarifs des animations lyotaines sont les suivants depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

	Habitant Saint-Lyé	Extérieur Saint-Lyé
<b>Adhésion annuelle (1)</b>	15 € 25 € pour un couple	55 € 100 € pour un couple
<b>Atelier (2)</b>	45 €/par atelier	85 €/par atelier

(1) avec atelier animé par bénévole et agent de la collectivité

(2) avec un professionnel rémunéré par la commune

Il est proposé d'appliquer le tarif des habitants de Saint-Lyé aux membres du personnel et aux retraités du personnel.

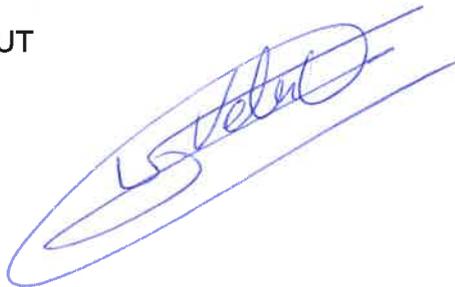
**Le conseil après en avoir délibéré :**

**ACCEPTE** d'appliquer le tarif des habitants de Saint-Lyé aux membres du personnel et aux retraités du personnel de la collectivité.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
17	21	21	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Urbain VELUT  
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER  
Maire

